Géolocalisation des répondants dans une enquête anonyme et confidentielle Pour une analyse écologique des usages de drogues : L'enquête nationale ESCAPAD 2014

SPILKA Stanislas, Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT), **BECK** François (OFDT), **Le Nézet** Olivier (OFDT), **Gauduchon** Thibault (OFDT), **LEGLEYE** Stéphane Institut national d'études démographiques (INED)

Correspondant: Stanislas Spilka: stspi@ofdt.fr

<u>Mots-clés</u>: enquête, drogues, adolescent, géolocalisation, observation, méthode, étude écologique

Introduction

L'Observatoire français des drogues et des toxicomanies, 14 ans après la première enquête, a réalisé en 2014, le huitième exercice de l'enquête ESCAPAD auprès de 22 000 adolescents français. Si les principes fondateurs de ce dispositif n'ont pas évolué au cours de la décennie passée, l'enquête a toutefois connu des extensions et des évolutions substantielles. La dernière d'entre elles a consisté à demander aux répondants de préciser le code postal de leur lieu de résidence. Cette généralisation de la géolocalisation des répondant dans l'enquête nationale fait suite à une expérimentation réussie menée à Paris en 2010 (Spilka, 2012, 7e colloque francophone, Rennes). Cette géolocalisation des répondants permet de redessiner une cartographie du territoire hexagonal et de réinterroger les usages de drogues à l'adolescence selon des espaces bien distincts en termes d'urbanité. Cependant, au regard de la sensibilité des thèmes évoqués dans l'enquête, il n'est pas anodin de demander aux adolescents interrogés de préciser leur lieu d'habitation. La question ne risque-t-elle pas de remettre en cause l'adhésion des adolescents et leur confiance dans la confidentialité et l'anonymat de l'enquête, condition pourtant essentielle à sa réalisation ? Les premiers résultats présentés laissent supposer que ce n'est pas le cas même si certaines limites peuvent être signalées. Par exemple, une difficulté demeure concernant l'articulation imparfaite des codes postaux et des codes communes Insee ne permettant pas toujours une localisation géographique exacte et précise. Pour pallier cette difficulté, la seule solution serait vraisemblablement de demander l'adresse des répondants mais cela questionnerait l'impératif d'anonymat.

Le dispositif ESCAPAD

Suite à l'annonce en 1996 de la suppression du service national qui allait être remplacé, dès 1999, par une journée d'Appel de Préparation A la Défense (JAPD) obligatoire, l'OFDT s'est saisi de cette opportunité pour développer un dispositif d'enquête inédit en population adolescente sur les consommations de drogues.

Les objectifs de l'enquête sont de disposer, périodiquement, d'indicateurs sur la santé, les conditions de vie et les usages de substances psychoactives, et d'identifier les facteurs associés à ces pratiques. L'enquête ESCAPAD permet ainsi de mesurer les niveaux d'usage pour une douzaine de substances licites et illicites et de les croiser avec une large gamme d'indicateurs sociodémographiques, géographiques, sanitaires et comportementaux. Le projet s'est vu attribuer, à plusieurs reprises, le label d'intérêt général par le Comité du Label.

Cette journée obligatoire, désormais dénommée « Journée défense et citoyenneté (JDC) », concerne tous les adolescents français âgés de 17 ans, y compris les jeunes filles. Son dispositif repose sur un accueil, dans près de 300 centres distribués sur tout le territoire national (départements et territoires d'outre-mer inclus). Les appelés sont répartis en groupes d'une quarantaine et encadrés par un personnel du ministère de la défense, civil ou militaire.

Tous les trois ans, durant une ou deux semaines au mois de mars, les appelés sont interrogés à l'aide d'un questionnaire auto-administré anonyme. Le questionnaire est distribué à tous en même temps et la durée nécessaire pour y répondre (25 mn) est à peu près la même que l'on soit usager de substances psychoactives ou pas.

Les passations sont assurées directement par le personnel encadrant qui ont pour mandat de respecter les consignes préalablement transmises. Il distribue les questionnaires, remplit un rapport de passation décrivant le déroulement de l'enquête, ramasse les questionnaires puis les glisse dans une enveloppe scellée devant les appelés. L'examen des taux de réponses et des commentaires libres, ainsi que le faible impact du recodage comme des incohérences internes au questionnaire laissent penser qu'une très grande majorité des réponses sont sincères et correctes.

Autre originalité, l'enquête est également l'occasion d'une un échange d'informations puisque les enquêtés reçoivent à la fin de la passation, une synthèse de deux pages présentant les principaux résultats de l'exercice précédent. Cet échange leur est annoncé avant la collecte, ce qui contribue certainement au très fort taux de participation.

Depuis la première enquête en 2000, le dispositif a connu plusieurs évolutions majeures. La plus importante est l'augmentation de la taille de l'échantillon qui est rapidement passée de 14 000 à plus de 20 000 allant jusqu'à 44 000 en 2008. À la faveur de cette amélioration, l'OFDT a pu systématiser, à partir de 2005, une analyse régionale des principaux indicateurs d'usage, ces analyses intégrant parfois des analyses infrarégionales lorsque la taille des échantillons départementaux le permettait.

Cependant, s'est rapidement posée la question de la pertinence d'un tel niveau d'analyse dans la mesure où le découpage régional n'était peut-être pas toujours le plus adapté sur la question des usages de drogues indépendamment du fait qu'il répondait aux besoins des décideurs locaux.

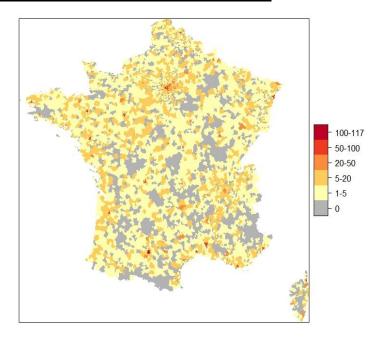
L'enquête 2014

En s'appuyant sur les travaux menés à Paris en 2004 et 2010 qui avaient permis d'étudier les comportements de consommation des adolescents à l'échelle du quartier, il a été décidé, en 2014, de localiser les répondants au niveau de leur commune de résidence et pas uniquement à l'échelle de leur département comme c'était le cas jusqu'alors. Une question invitaient donc les adolescents à préciser le code postal de leur commune de résidence alors qu'une seconde, plus subjective, leur proposait de préciser s'ils habitaient dans une « zone urbaine (ville ou banlieue) » ou « une zone rurale (village ou campagne) ».

Sur 22 023 adolescents métropolitains âgés de 17 ans, 21 482 (97,5 %) ont précisé leur code postal alors que 268 ont précisé qu'ils ne savaient pas, 168 n'ayant pas répondu à la question [figure]. Ces informations ont permis, entre autre, de mener des analyses selon le degré d'urbanisation montrant, par exemple, qu'habiter une ville rurale (moins de 2 000 habitants) est lié, toutes choses égales par ailleurs, à une consommation régulière d'alcool (OR=1,5, p< 0,001) relativement au fait de vivre en grande agglomération (+200 000 habitants). En revanche, vivre en zone rurale apparaît moins souvent associé à l'usage réguliers de cannabis (OR=0,8 avec p<0,005).

Cette communication présentera différentes cartographies des usages proposant ainsi une observation en continue des usages du territoire nationale jusqu'à la commune. Nous reviendrons sur les principaux résultats de l'analyse géographique qui en ont été tirés et soumettrons quelques éléments de réflexion (atouts et limites) sur ce procédé de localisation géographique des répondants dans une enquête anonyme et confidentielle.

Figure : Nombre de répondants selon la commune de résidence



Bibliographie

- Beck F, Costes J-M, Legleye S, Spilka S. (2006) « L'enquête Escapad sur les consommations de drogues des jeunes français : un dispositif original de recueil de l'information sur un sujet sensible », in Lavallée P, Rivest L, Méthodes d'enquêtes et sondages Pratiques européenne et nord-américaine Cours et cas pratiques Master, écoles d'ingénieurs, Dunod, Collection Sciences Sup, Québec, p. 56-60.
- Beck F, Legleye S, Peretti-Watel P. (2000). « Regards sur la fin de l'adolescence: consommation de produits psychoactifs dans l'enquête ESCAPAD 2000 », Paris : rapport OFDT,: 220 p.
- Beck F, Legleye S, Spilka S. (2004). « Drogues à l'adolescence. Niveaux et contextes d'usage de substances psychoactives à 17-18 ans en France : ESCAPAD 2003 », Rapport OFDT, 251 p.
- Beck F, Peretti-Watel P. (2001). « Influence du mode de collecte sur les usages de drogues illicites déclarés par les 15-19 ans », *Population*, vol. 56, numéro 6, pp. 963-986.
- Beck F, Legleye S, Spilka S. (2006). « Les consommations de drogues à la fin de l'adolescence à Paris. Analyse infra-communale de l'enquête ESCAPAD Paris 2004 menée auprès des jeunes de 17 ans », Revue Tendances n°46, Saint- Denis, OFDT.
- Henrion R, Costes J-M, Beck F, Legleye, S., Peretti-Watel, P. (2001). « Sur les Journées d'Appel de Préparation à la Défense : premiers résultats d'une enquête sur la santé et les comportements des jeunes », Bulletin de l'Académie Nationale de Médecine, 185, n°2, pp 445-450.
- Le Nézet O, Gauduchon T, Spilka S. (2015). « Les drogues à 17 ans : analyse régionale d'ESCAPAD 2014 », Revue Tendances n°102, Saint-Denis, OFDT, 4 p.
- Spilka S, Legleye S, Beck F. *De la nation au quartier, l'observation des drogues entre approches quantitative et qualitative*, in Tremblay M.-E., Lavallée P., El Hadj Tirari M. (dir.), *Pratiques et Méthodes de sondage,* Dunod, Collection Sciences Sup, Paris, 133-137.
- Spilka S, Bouiller C. (2015). « Les usages de drogues des adolescents parisiens et séquano-dionysiens en 2014 », Rapport, Mission Métropolitaine de Prévention des Conduites à Risques, 20 p.
- Spilka S, Le Nézet O, Ngantcha M, Beck F. (2015). « Les drogues à 17 ans : analyse de l'enquête ESCAPAD 2014 », Revue Tendances n°100, Saint-Denis, OFDT, 8 p.